

Unité de rattachement : <b>No : 2420</b> <b>Nom : Didactique des langues</b>		<b>Code CAFF : 7502</b>
<b>Sigle :</b>	<i>DLS4450</i>	<b>Espace réservé au Bureau des études</b> Code CAFF confirmé :
<b>Titre complet :</b>	<i>Supervised Practice in Teaching English as a Second Language.</i>	
<b>Titre abrégé :</b>		
<b>Crédits :</b>	22	
<b>Objectifs du cours :</b>	This supervised practice in teaching English as a second language at the primary, secondary, or adult level enables students holding a long-term teaching contract to consolidate their professional knowledge and apply their teaching skills in real classroom settings. A dedicated university team provides support throughout the experience. During this supervised practice, students are expected to demonstrate their ability to assume full responsibility for ESL teaching duties, in accordance with the expectations of their level of training.	
<b>Sommaire du contenu :</b>	This course deepens students' understanding of the Ministry of Education's ESL programs and addresses various levels of pedagogical planning, including long-term planning, weekly planning, and the design of teaching and learning sequences. It emphasizes strategies that promote student engagement and address classroom diversity. Special attention is given to assessing student competencies, with the aim of designing and implementing effective assessment tools. The course also highlights the importance of collaboration within the school team, fostering effective communication and cooperation among staff members. Finally, it explores strategies for building strong and lasting relationships between the school and families.	
<b>Compétences professionnelles en enseignement :</b>	Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles en enseignement suivantes : 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12 et 13	
<b>Modalités d'enseignement :</b>	Ce cours inclut 5 séminaires de 3 heures ainsi que des moments d'accompagnement individualisés. Stage d'une durée de 500 heures se déroulant entre les mois de septembre et d'avril dans un contrat comportant un minimum de 50% de tâche en enseignement de l'anglais, langue seconde.	
<b>Conditions d'accès :</b>	Avoir réussi un minimum de 86 crédits, incluant tous les cours DDL et DLS, ne pas avoir d'échec en stage 3 et avoir une moyenne d'au moins 3.0/4.3.  Avant la date limite de modification d'inscription (changement de cours (AX)) de l'année universitaire, la personne étudiante doit présenter à la personne désignée de son programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 50% en enseignement de l'anglais, langue seconde, dans une même école ou centre d'éducation aux adultes d'un centre de services scolaire ou dans une école privée, afin de réaliser les 500 heures d'enseignement entre le mois de septembre et le mois d'avril.	
<b>Cours concomitant(s) :</b>	DDL4250- Research Project 1 DDL4255- Research Project 2	
<b>Préalable(s) :</b>	Tous les cours siglés DDL et DLS (sauf le DDL4250- Research Project 1 et DDL4255- Research Project 2)	

## Justifications et informations complémentaires

### Réponses obligatoires

- A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création?
- B. Dans le contexte de la refonte du programme de baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde, cette pratique supervisée est créée afin de répondre à la pénurie de personnes enseignantes de l'anglais, langue seconde et de favoriser l'intégration des personnes étudiantes dans le milieu scolaire tout en bénéficiant de l'accompagnement de l'université.
- C. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde
- D. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? **Non**  **Oui**
- Si oui** : Quel(s) cours remplace-t-il? :
- Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)
- Dans tous les programmes où le cours est offert.
- Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes : baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde
- E. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? Cours annualisé, un groupe-cours par année.
- F. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?
- Magistral : indiquer le maximum pédagogique: \_\_\_\_\_
- Atelier : indiquer le maximum pédagogique: \_\_\_\_\_
- Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé \_\_\_\_\_
- Stage en enseignement**
- Stage professionnel

### Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :

- G. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?  
Non  **Oui**  et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)
- H. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? **Non**  **Oui**
- I. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? **Non**  **Oui**
- Si oui**, précisez les ressources qui sont requises :

#### Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

##### Diplôme :

Détenir un diplôme de maîtrise en lien avec la didactique des langues secondes (ou dans un domaine connexe).

ET

Détenir un brevet d'enseignement en anglais langue seconde.

##### Expérience:

Expérience en enseignement de l'anglais langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins trois (3) ans dans les dix (10) dernières années dans le système scolaire québécois (primaire, secondaire ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du département de didactique des langues.

ET

Démontrer une connaissance approfondie des programmes de formation en vigueur et du *Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante* (ministère de l'Éducation du Québec, 2020).

##### Équivalence

Scolarité de cycle supérieur d'au moins quinze (15) crédits acquise dans les cinq (5) dernières années dans le domaine de la didactique des langues secondes (ou dans un domaine connexe).

ET

Détenir un brevet d'enseignement en anglais langue seconde.

ET

Expérience en enseignement de l'anglais langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins trois (3) ans dans les dix (10) dernières années dans le système scolaire québécois (primaire, secondaire ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du département de didactique des langues.

ET

Expériences d'accueil et d'encadrement de stagiaires (au moins trois expériences).

ET

Démontrer une connaissance approfondie des programmes de formation en vigueur et du *Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante* (ministère de l'Éducation du Québec, 2020).

---

Signature de la direction du département

---

Date

### Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun coût	
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à :	\$

#### S'il y a des coûts associés à ce cours :

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

---

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

---

Date